

2055, avenue d'oxford
Montréal (QC) H4A 2X6
514-766-1239
st-raymond@csgdm.qc.ca

École Saint-Raymond
Conseil d'établissement

PV

Ordre du 8 avril 2025.
18h00 au Salon du personnel

Mélanie Ouellet, directrice
Emma Charette, enseignante
Isabelle Nault, enseignante
Geneviève Boudreau, enseignante
Caroline Morin, Service de garde

Ryma Talaoubrid, parent
Vanessa Laberge, parent
Adenike Adedjouma, parent (absente)
Geneviève Meunier, parent (absente)
Centre St-Raymond, Maryna Chopik
communauté

1. Mot de bienvenue

Mme Ouellet se présente aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Talaoubrid propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Nault seconde.

3. Lecture et adoption du dernier compte-rendu du 28 janvier

Mme Boudreau propose, Mme Morin seconde.

4. Politique sur l'initiation à la démocratie scolaire

L'objectif est d'offrir une place démocratique aux élèves, une porte leur permettant d'exprimer leurs idées, leurs opinions, prendre part à la démocratie de l'école. Mme Ouellet fait la lecture de l'objectif de la Politique sur l'initiation à la démocratie scolaire. En début d'année, il y avait 2 élèves par classe de la 4^e à la 6^e année qui étaient sur le conseil d'élèves. Benoit (enseignant 6^e année) aimerait relancer le conseil d'élèves en début d'année prochaine.

Le CÉ de l'école est d'accord avec la Politique sur l'initiation à la démocratie scolaire (favorise la création de Conseil d'élèves dans les établissements primaire et au secondaire ils doivent voir à la formation d'un Comité d'élèves.

5. Politique relative aux contributions financière pouvant être assumées par les parents

Mme Ouellet explique la politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents. Il y est abordé par exemple : frais associés aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessin ou découpe et pour le matériel d'usage personnel, contribution financière relatives à la surveillance des dîneurs et le service de garde. Le CÉ est consulté

sur les projets de politiques et propositions d'abrogation.

Le Conseil d'administration a autorisé le Bureau du secrétariat général à soumettre ces projets et propositions d'abrogation au processus de consultations officielles.

Des questions ont été soumises au CÉ.

Question 1 : Oui, Mme Ouellet note les suggestions du CÉ.

Question 2 : Oui, les membres du CÉ sont d'accord de reporter d'une année l'application du paragraphe 10.4.1 de la Politique.

Question 3 : En cas de relocalisation de l'école, les membres du CÉ sont d'accord que le calcul de la période de 18 mois s'appliquerait rétroactivement pour les élèves déjà délocalisés.

6. Portrait école 2025-2026 (information)

Les membres du CÉ reçoivent la Prévision 1. Scénario en date du 8 avril 2025. Notre échelle de défavorisation est présentement de 8, mais Mme Nault demande pourquoi nous n'avons toujours pas reçu notre indice de 10. Mme Boudreau mentionne qu'en date d'hier, la FAE lui mentionnait que notre indice est maintenu à 8 pour le moment dans la nouvelle convention collective.

7. Services complémentaires 2025-2026

Durant l'année scolaire 2025-2026, voici les services qui seront offerts à notre école suite au plancher de services :

Service	Répartition
Psychoéducation	2 jours
Orthophonie	2 jours
Autres services	Aides à la classe 1 TES 5 jours/semaine 1 orthopédagogue 2 journées de soutien linguistique/semaine Soutien pédagogique 1 journées/semaine

Si l'école souhaite procéder à une évaluation, mais qu'aucun professionnel n'est en poste à notre école (orthophoniste, psychoéducateur, etc.), les fonds non utilisés pourraient servir à en financer une à l'externe au privé. Le CSSDM réfléchit à cette possibilité.

8. Calendrier scolaire 2025-2026 (informer)

Mme Ouellet présente le calendrier de l'année prochaine afin d'en informer les parents.

9. Grille-matières (à approuver)

Mme Ouellet présente la grille-matière. Les membres du CÉ approuvent à l'unanimité la grille-matière.

10. Projet 4^e année Revue Curieux et la SPAQ (information)

Si les élèves avaient la possibilité de se rendre dans un parc de la SÉPAQ, les membres du CÉ acceptent.

L'organisme GUÊPE pourrait également venir à l'école parler de la problématique abordée par les élèves de 4^e année (les loups).

11. Activité d'accueil à la maternelle (27 mai)

L'activité se déroulera le 27 mai. Différents acteurs de l'école (enseignante de maternelle, TES, enseignant d'éducation physique, psychoéducatrice) observeront les élèves, feront des activités avec eux. L'intervenant communautaire sera également présent pour guider les parents. La travailleuse sociale et l'infirmière scolaire pourraient être présentes afin de donner d'autres ressources aux parents présents.

12. Plan de lutte (adoption)

Le CÉ adopte le plan de lutte. L'année prochaine, Mme Ouellet aimerait faire passer aux élèves un questionnaire en lien avec la sécurité et la violence à l'école (QSVE) par rapport au plan de lutte.

13. Dates, heures et lieux des prochaines rencontres du Conseil d'Établissement

Mme Ouellet consultera les membres par rapport à leurs disponibilités pour le prochain CÉ.

14. Période du public

15. Varia-Résolution fonds 4 vers fonds 9

Mme Ouellet demande si nous pouvons dégager (Résolution) un montant maximum de 25 000\$ du fonds 4 pour le transférer vers le fonds 9.

Les élections se dérouleront à l'école le 28 avril prochain. Mme Ouellet rassure les parents : il y aura de la sécurité (gardien) dans l'école.

Centre Saint-Raymond : Maryna partage les événements à venir au Centre Saint-Raymond.

Le Croque-livre est prêt. Mme Laberge propose de faire un petit lancement du Croque-livres. Date retenue : 23 avril, 11h45.

16. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 19h32. La présidente lève la rencontre.

Mélanie Ouellet
Directrice

Vanessa Laberge
Présidente